

À une interpellation de M. David A. Croll, député libéral de Toronto-Spadina, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Pearson, a répondu, le 7 décembre:

L'ambassadeur des États-Unis m'a remis, hier après-midi, une note portant d'abord sur l'ordre, daté du 1er décembre 1949, par lequel la Commission du transport aérien somme les *Colonial Air Lines* de lui soumettre un exposé de leurs raisons et, en second lieu, sur le retard dont a fait l'objet la requête présentée par les Lignes aériennes Trans-Canada à la Commission de l'aviation civile des États-Unis au sujet d'un service entre Montréal et New-York.

Dans cette note, le Gouvernement des États-Unis propose des entretiens entre représentants des deux gouvernements en vue de la solution des difficultés.

Le Gouvernement canadien, qui n'a pas encore eu l'occasion de répondre officiellement à la note, est évidemment disposé à participer à tout entretien de cette nature. Le secrétariat d'État des États-Unis sait que nous participerons toujours volontiers à des entretiens intergouvernementaux à ce sujet; de fait, il y en a eu récemment entre les représentants des deux gouvernements. Pour ma part, je sais que, sous ce rapport, le Gouvernement canadien a fait ce qui était possible afin de régler la situation de façon judicieuse et équitable.

Je tiens à ce qu'il soit bien compris que les entretiens envisagés, auxquels nous serons heureux de participer, ne nuiront en rien aux délibérations devant la Commission du transport aérien ni ne l'empêcheront de procéder à l'audience fixée au 12 décembre prochain, alors que les *Colonial Air Lines* devront démontrer pourquoi la Commission ne devrait pas suspendre la licence accordée à cette ligne aérienne d'exploiter le service Montréal-New York. Cette audience, qui s'ouvrira lundi prochain, est une mesure administrative prévue par le règlement qui régit la Commission du transport aérien et elle sera tenue.

#### Réunion des ministres du Commonwealth à Colombo (Ceylan)

Le 8 décembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait connaître à la Chambre des communes la composition de la délégation du Canada à la réunion des ministres du Commonwealth qui s'est ouverte le 9 janvier à Colombo (Ceylan):

... Le Gouvernement a décidé que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures devrait diriger la délégation canadienne à cette conférence.

Le ministre des Pêcheries, qui représentera le Canada à la réunion du conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail, à Mysore (Inde), au début de janvier, assistera aussi à la conférence de Colombo, si la conférence du travail se termine à temps.

Les conseillers de la délégation canadienne à la conférence de Colombo seront le sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, M. Reid, le directeur de la Division de l'Extrême-Orient du Ministère, M. Menzies, et M. LePan, de la Division économique du Ministère.

Il a été décidé que le nouveau haut commissaire du Canada au Pakistan, M. Johnson, voyagera avec la délégation jusqu'à Colombo, en se rendant à son poste, et fera également office de conseiller. Un haut fonctionnaire du ministère du Commerce accompagnera la délégation, parce que nous espérons profiter de notre passage à Karatchi, Nouvelle-Delhi et Colombo (Ceylan), pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'augmenter les échanges entre le Canada et le Pakistan, l'Inde et Ceylan.